

Observation 217 du 07/03/2023

Madame la commissaire enquêteur,

Avec des ENERCON E160 de 5,5MW de puissance unitaire 5,5MW, le montant de la garantie par éolienne s'élève à 85 000€, **soit 340 000€ pour 4 éoliennes** de 220m de haut (page 88 étude d'impact sur l'env A).

Cela paraît un peu court au vu des événements récents survenus à Trédias en août 2022 pour le promoteur Baywar.e. En effet le conseil d'état a ordonné au promoteur Baywar.e de déconstruire son parc de 3 éoliennes construit sans autorisation définitive

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/tredias-22250/tredias-un-chantier-hors-norme-annule-par-la-justice-le-parc-eolien-en-pleine-deconstruction-ed65e72c-13cd-11ed-807c-860db0344e21>

Pour remettre le site dans l'état initial, il faut « supprimer 1 500m³ de béton et 150 tonnes de ferrailles ». Les éoliennes mesurent 180m de haut.

La remise en état du site et les pertes induites sont chiffrées à 1 500 000 € pour 3 éoliennes de 180m

« Nous avons besoin de trois semaines par éolienne, pour briser un socle de béton particulièrement résistant et couper la ferraille dont certaines tiges d'acier s'enfoncent à plus de 5 m dans le sol, explique William Roumier. Nous sommes obligés de décaisser tout autour avant de grignoter le béton ultrarésistant avec nos brises roches de 70 tonnes et nos pinces hydrauliques géantes. Et c'est tellement dur que notre matériel casse souvent ! »

Plusieurs centaines de camions se sont relayés depuis deux semaines pour enlever le béton qui sera broyé et réutilisé. Ensuite, les engins de l'entreprise Colas réaliseront le terrassement avant de recouvrir le site de terre végétale pour permettre la reprise des cultures. Le chantier sera achevé d'ici à la fin août promet le chef de chantier.

Dans cet autre article le président de Baywar.e explique :

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/tredias-22250/entretien-parc-eolien-de-tredias-nous-avons-sans-doute-manque-de-dialogue-et-de-transparence-65045892-6337-11ec-8e9b-3dbca24206d5>

« Nous devons démanteler les fondations, supprimer les chemins d'accès, indemniser les agriculteurs avec lesquels nous avons signé des baux emphytéotiques, enlever les câbles électriques. Nous ne savons pas quoi faire des éoliennes que nous avons achetées et qui sont stockées sur le port de Nantes. Cela représente plusieurs millions d'euros et nous allons devoir nous tourner vers nos assurances. »

La somme de 85 000€ par éolienne de 220m de haut est largement sous-estimée au vu des montants annoncés pour Trédias.

La filiale qui sera propriétaire dans 20 ans aura-t-elle les capacités financières pour faire face à ces dépenses ou celles-ci devront-elles être supportées par la collectivité ?

Il y a fort à parier que la SAS CPENR LES MIGNAUDIÈRES 2 dont le capital s'élève aujourd'hui à 100€ n'existera plus et Il sera difficile voire impossible de faire appliquer des règles de droits français à une société étrangère, non européenne pour la forcer à payer le démantèlement.

Au final c'est le propriétaire du terrain de facto propriétaire des aérogénérateurs qui se retournera vers la collectivité pour enlever ces machines.

C'est pourquoi je m'oppose catégoriquement à ce projet éolien qui n'a rien d'écologique.

Bien Cordialement,

Myriam Desmon